

PLAN D'ACTION

POUR LA RESTAURATION

ÉCOLOGIQUE

À L'AIDE DE

SEMENCES D'ORIGINE LOCALE

FEUILLE DE ROUTE À DESTINATION
DES **PORTEURS DE PROJETS**



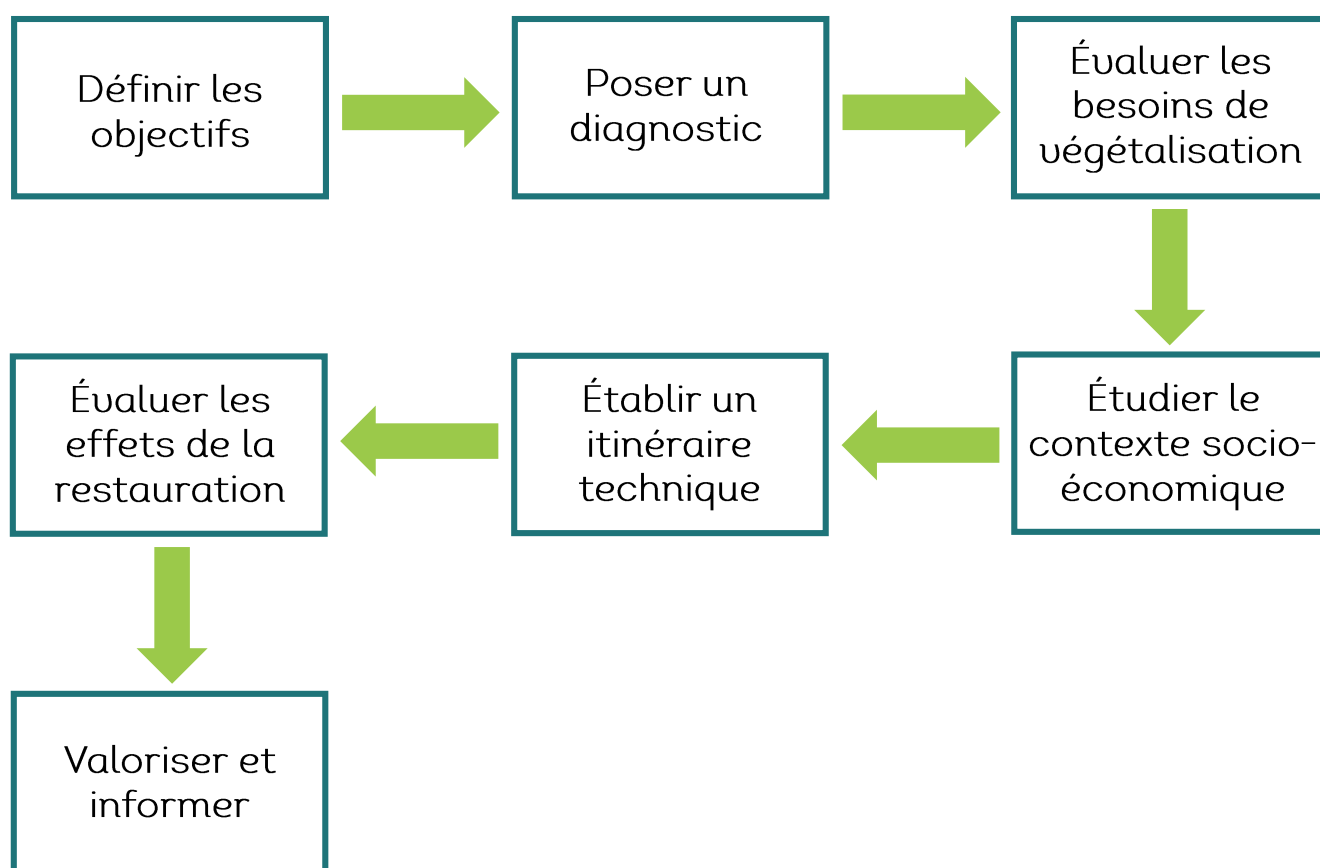
Rest'Alpes

Introduction

Les habitats naturels des Alpes représentent une importante réserve de biodiversité locale qui, pour des causes d'origine anthropique ou naturelle, peut se dégrader tant en termes de réduction de surface que de perte de fonctions et de services écosystémiques.

Dans les pratiques de restauration des habitats, l'utilisation de semences d'origine locale contribue à augmenter la résilience des écosystèmes, évite la propagation des espèces exotiques envahissantes et rétablit la valeur paysagère des sites d'intervention.

Schéma conceptuel du plan d'action pour la restauration écologique



1. Définir les **objectifs**

En amont de tout projet, le porteur doit définir la **trajectoire écologique** vers laquelle il veut conduire son écosystème dégradé, c'est-à-dire l'état qu'il veut atteindre. Pour cela il doit déterminer l'objectif à poursuivre :

- une **restauration écologique**, pour un retour à un écosystème dit de référence

(trajectoire historique) ;

- une **réhabilitation**, pour un rétablissement des fonctionnalités de l'écosystème dégradé (pas forcément celles de l'écosystème de référence) ;
- une **réaffectation**, pour reconverter l'écosystème vers de nouveaux usages.

2. Poser un **diagnostic**

Préalablement à la mise en œuvre de tout projet de restauration, un **diagnostic complet** doit être établi afin de comprendre le fonctionnement du site concerné :

- Quelles sont les **origines** de la dégradation et quel est son **impact** ?
- Quelles **perturbations** passées/actuelles sont intervenues/interviennent ?
- Quels sont les **paramètres abiotiques** du milieu (hydrologie, pédologie...) et comment fonctionne-t-il ?
- Quelle est la composition de la **banque de graines** et quel est le **cortège floristique** en place ?
- Quelle est la nature de la **faune du sol** ?
- Quelle est la **gestion** actuelle (fauche, pâturage...) ?



3. Évaluer les **besoins de végétalisation**

En fonction des objectifs que le porteur s'est fixé, des éléments de diagnostic, de la superficie à restaurer, mais aussi des risques de diffusion des espèces exotiques envahissantes, il est nécessaire d'évaluer le besoin de revégétalisation :

- **Ne rien implanter** et laisser la banque de graines s'exprimer et les graines hors site coloniser ;
- **Planter un cortège d'espèces structurantes**, pour contrer l'érosion du sol et permettre la colonisation progressive par les espèces spontanées ;
- **Planter des espèces cibles** permettant de structurer le cortège végétal attendu.



4. Étudier le **contexte socio-économique**

Une fois les besoins évalués, les ressources, freins et moyens (humains et matériels) à la mise en œuvre du projet de restauration doivent être étudiés :

- Quels **acteurs** impliqués peuvent être mobilisés (entreprises, institutionnels, gestionnaires, agriculteurs...) ?
- Quelles **méthodes d'approvisionnement** en semences locales peuvent être employées en fonction des objectifs ? Existe-t-il une offre locale ?
- Quels sont les **aspects réglementaires** à prendre en compte (lutte contre les espèces exotiques envahissantes, emploi de mélanges pour la préservation...) ?



5. Établir un itinéraire technique

La structuration de l'itinéraire technique du projet de restauration par réensemencement permet d'**anticiper** les différentes étapes de celui-ci et les éventuelles difficultés qui peuvent être rencontrées.

a. Diagnostic du site à restaurer

b. Identification des zones de collecte et/ou des fournisseurs de semences, en fonction

- des besoins en végétalisation ;
- des paramètres du sol ;
- de la trajectoire écologique visée.

c. Choix de la méthode de collecte (et/ou d'approvisionnement)

- manuelle :
 - pour une espèce ciblée en général ;
 - et/ou de petites surfaces à restaurer ;
- par transfert de foin vert :
 - pour des espèces en mélange ;
 - et/ou pour des besoins de protection du sol (mulch) ;
 - par bottes de foin ou ramassage en urac, avec épandage rapidement après la fauche ;
- par brossage mécanique :
 - pour des espèces en mélange ;
 - en fonction des caractéristiques du site de collecte (surface, pente, portance, accès...), par brosseuse tractée ou portative, aspirateur, moissonneuse-batteuse... ;

si cette dernière méthode est utilisée, d'autres étapes sont à intégrer à l'itinéraire technique :

- séchage de la récolte ;
- tri de la récolte ;
- conditionnement et conservation.

Indépendamment de la méthode choisie, la collecte est à planifier selon la phénologie des espèces ciblées afin de récolter les graines à maturité.



Brossage mécanique

d. Préparation du sol à restaurer

Un sol dont les horizons ont été préservés facilite le développement de la couverture végétale. Griffer le sol pour créer des aspérités.

e. Choix de la méthode de semis, en fonction des caractéristiques du site à restaurer (surface, pente, portance...)

- à la volée ;
- par semoir agricole classique ;
- par semoir hydraulique.

Indépendamment de la méthode choisie, le semis est à réaliser à la période de l'année la plus propice à la germination des graines (fonction du contexte climatique local).

f. Fauche(s) de nettoyage pour limiter les espèces rudérales



6. Évaluer les effets de la restauration

Cette étape permettant d'évaluer la réussite d'un projet est à anticiper dès l'établissement du diagnostic, afin de pouvoir comparer les résultats avant et après restauration.

L'évaluation doit non seulement être réalisée sur le site dégradé mais aussi sur les sites de collecte de semences (le cas échéant), afin d'évaluer l'impact des prélèvements sur les écosystèmes.

Différents indicateurs peuvent être étudiés, tels que le recouvrement ou l'évolution de la composition floristique.



7. Valoriser et informer

Le partage de retours d'expériences est un moment clé du projet qui permet :

- de prendre du recul sur celui-ci ;
- de mieux comprendre les succès et les échecs de la restauration ;
- d'améliorer les connaissances techniques et scientifiques.



Pour plus d'informations sur la revégétalisation, voir le " Guide des bonnes pratiques pour la revégétalisation dans les sites Natura 2000 " et " Les semences locales dans la restauration écologique en montagne ", téléchargeables sur les sites des partenaires du projet.

Ce plan d'action partagé a été développé dans le cadre du projet RestHAlp, financé par le programme de coopération transfrontalière européenne entre France et Italie Interreg ALCOTRA 2014-2020.